



ITO

Institut Toulousain d'Ostéopathie Formations continues post-graduées

Table des matières

Introduction	1
Pré requis et conditions d'accès à la formation	1
Durée et horaires de la formation	1
Accessibilité de la formation continue post graduée aux personnes handicapées	2
Objectifs des formations continues post graduées et moyens pédagogiques	3
Les locaux et l'environnement	3
Accessibilité des bâtiments aux personnes en situation de handicap	4

Introduction

Ce document fait partie du livret d'accueil des stagiaires des formations post-graduées, transmis avant le début de formation à chaque stagiaire par mail. Il décrit spécifiquement les pré requis et les conditions d'accès à la formation, l'accessibilité de la formation aux PSH, les objectifs des formations continues et la vie étudiante, d'un point de vue logistique et pratique.

Pré requis et conditions d'accès à la formation

Les formations continues post graduées proposées par l'ITO s'adressent aux professionnels ostéopathes diplômés, qui souhaitent acquérir des compétences complémentaires dans certains domaines (différents en fonction du thème de la formation). Elle peut être également accessible en fonction des thèmes développés aux professionnels de santé.

Elles se déclinent en thèmes spécifiques, pour lesquels un document d'information spécifique (la brochure d'information) également est mis à disposition sur le site de l'ITO dans la rubrique « formation continue ».

Les candidats peuvent s'inscrire aux sessions de formation continue développées par l'ITO jusqu'à 5 jours avant le début des sessions.

L'ITO se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation continue a minima 4 jours avant la date prévue en cas d'insuffisance d'inscription. Les stagiaires en seront avertis par mail. En cas d'annulation, les frais d'inscription seront intégralement remboursés au stagiaire.

Les candidats téléchargent sur le site un bulletin d'inscription, qu'ils peuvent envoyer par courrier ou par mail accompagné du règlement et des documents précisés dans le bulletin d'inscription à l'adresse suivante : *Institut Toulousain d'Ostéopathie - Service Inscriptions Post Gradué – 210 La Tolosane - 31670 Labège.*

Après vérification de la complétude du dossier, l'administration de l'ITO confirme par mail l'inscription du stagiaire.

Durée et horaires de la formation



ITO

L'ITO peut développer en fonction des années plusieurs thèmes de formation continue. En fonction des thèmes, la durée et les horaires sont précisés dans le document d'information spécifique (la brochure d'information). Ces documents sont accessibles sur le site de l'ITO (rubrique « formation continue ») : <https://www.ito-osteopathie.fr/formation-continue-post-graduees/>).

Accessibilité de la formation continue post graduée aux personnes handicapées

Les formations continues post graduées développées par l'ITO sont accessibles aux personnes en situation de handicap dont le handicap est compatible avec la profession d'ostéopathe. L'ostéopathie est une pratique thérapeutique manuelle d'accès direct (première intention, les personnes consultant un ostéopathe ne sont pas adressées par une prescription médicale), ce qui implique :

- une vision suffisante ;
- une capacité sensorielle manuelle intacte; une intégrité cognitive ;
- un équilibre mental ;
- des efforts physiques et un bon équilibre debout.

En tenant compte de ces impératifs, la formation continue post graduée développée à l'ITO n'est pas accessible :

- Aux personnes souffrant d'un déficit visuel total (cécité) ;
- Aux personnes souffrant d'une surdit  ;   l'exception des personnes pouvant lire sur les l vres, et dont l'appareillage permet de surmonter le handicap ;
- Aux personnes porteuses d'un d ficit sensitif ou moteur des membres sup rieurs, ou ayant subi une amputation de tout ou partie des membres sup rieurs (  l'exclusion d'un nombre limit  de phalanges ne limitant pas la pr hension) ;
- Aux personnes ne pouvant se tenir debout sans l'aide d'un support quel qu'il soit, de fa on prolong e ;
- Aux personnes souffrant d'un d ficit mental ou cognitif. Le terme « **trouble cognitif** » regroupe un ensemble de sympt mes affectant le langage, la m moire, le raisonnement, la coordination des mouvements, les reconnaissances, la perception et l'apprentissage ainsi que les fonctions ex cutives regroupant le raisonnement, la planification, le jugement et l'organisation ;
- Aux personnes diagnostiqu es comme ayant un trouble r pertori  au DSM5, dans les domaines suivants :
 - ✓ troubles neuro d veloppementaux ;
 - ✓ troubles du spectre de la schizophr nie et autres troubles psychotiques ;
 - ✓ troubles bi polaires et apparent s ;
 - ✓ troubles disruptifs, du contr le des impulsions et des conduites ;
 - ✓ troubles neuro cognitifs ;
 - ✓ troubles de la personnalit  ;
 - ✓ troubles paraphyloques.

Concernant les handicaps provisoires, ou handicaps ne faisant pas partie de cette liste, l'accessibilit  aux PSH pr voit des am nagements sp cifiques et  tudi s au cas par cas par les coordinateurs p dagogiques, la direction,

Institut Toulousain d'Ost opathie



ITO

et le référent handicap (par exemple, le tiers temps pédagogique, l'usage de l'ordinateur si nécessaire pendant les évaluations pour les personnes souffrant de dyslexie, etc.).

L'ITO met en place des adaptations pour garantir l'égalité des chances (liste non exhaustive) :

- Supports pédagogiques adaptés : formats numériques accessibles, écrans interactifs dans les salles de cours, etc.)
- Aménagements des évaluations : temps supplémentaire, modalités alternatives adaptées aux besoins spécifiques.
- Sensibilisation des formateurs à l'accompagnement des publics en situation de handicap par sa politique d'accessibilité.

En cas de d'une situation personnelle particulière non identifiée dans le document d'information, merci de nous contacter pour une étude personnalisée des compensations individuelles du handicap.

Objectifs des formations continues post graduées et moyens pédagogiques

Ils sont détaillés dans chaque document d'information spécifique (brochure d'information) en fonction des thèmes de la formation, accessibles sur le site de l'ITO (rubrique « formation continue » : <https://www.ito-osteopathie.fr/formation-continue-post-graduees/>).

Les locaux et l'environnement

L'ITO met à disposition des stagiaires des locaux spacieux (environ 4400 m²) pour les cours et en dehors des cours, au sein d'un bâtiment neuf, construit sur mesure en 2024 pour les activités de l'ITO sur 3800 m² (210 La Tolosane 31670 Labège), à Labège Enova, au cœur d'une zone d'activité tertiaire au Sud-Est de Toulouse, et dans un bâtiment à Toulouse (7 impasse Caraman), métro Verdier, qui comprend 8 salles de clinique et 3 salles de TD/TP sur environ 600 m².

Tous les bâtiments sont équipés d'un accès internet WIFI. Le midi, les stagiaires peuvent profiter du foyer détente équipé de fours micro-ondes et bouilloires, réfrigérateurs, distributeurs « SODEBO » au sein du bâtiment de Labège; ils ont également la possibilité de se restaurer à proximité de l'école à Labège (hypercentre commercial Labège2 comprenant l'hypermarché Carrefour, de nombreux restaurants de restauration rapide et *food-trucks*). Dans le bâtiment « Caraman », les étudiants disposent d'une salle de repos, et sa situation en cœur de ville permet l'accès à la restauration (boutiques d'alimentation et restaurants).

L'école est ouverte en période scolaire du lundi au vendredi de 8h à 19h sans interruption, la clinique est ouverte en semaine de 7h45 à 20h sans interruption et tous les samedis ouvrables. En fonction de la formation post graduée, les cours pourront être programmés sur une partie du week-end.

Les locaux de Labège sont accessibles en transports en commun (métro Ramonville ou train et bus), ils sont à proximité de la cité des sciences regroupant l'Université Toulouse III et plusieurs écoles supérieures, aux portes de Toulouse.

A proximité immédiate de l'ITO (Labège) se trouvent également :

- Des salles de cinéma ;
- Un centre commercial ;
- Des salles de sport ;



ITO

- Des espaces verts, un lac ;
- Des restaurants.

Le bâtiment Caraman est situé en cœur de ville de Toulouse, proche du carrefour du métro Jaurès, croisement des deux lignes de métro existantes, et de la station de métro Verdier.

Accessibilité des bâtiments aux personnes en situation de handicap

Conformément au registre public d'accessibilité des bâtiments occupés par l'ITO, les locaux respectent en tous points les exigences règlementaires quant à l'accessibilité des PSH. Dans le cadre de sa formation, l'ITO accueille des candidats à la certification, des patients dans ses cliniques pédagogiques et des salariés. Les locaux, de type ERP3 pour un des bâtiments à Labège (31600) et de type ERP5 à Toulouse (31000) respectent les normes d'accessibilité (accès aux bâtiments via des rampes et ascenseurs adaptés, circulation facilitée grâce à des couloirs larges, sanitaires adaptés à proximité des salles de cours, signalétique adaptés, etc.), en témoigne les passages et autorisations d'ouverture des locaux par les commissions de sécurité et d'accessibilité, dans les deux bâtiments de l'ITO.

Dans cette logique, les aménagements des salles de cours facilitent les accès (espaces modulables pour accueillir différents types de besoins spécifiques, signalétique adaptée aux personnes malvoyantes ou malentendantes, écrans interactifs faisant office de tableau, etc.)

Bâtiment Labège : 210 La Tolosane, 31670 LABEGE

- Ascenseur PMR intérieur
- Cheminement accessible du parking à l'ascenseur PMR
- Places de parking PMR avec signalétiques au sol et verticales
- Contraste visuel des nez de marches et 1^{ère} et dernière contremarches de l'escalier
- WC PRM aux normes à tous les étages
- Banques d'accueil accessibles PMR
- Largeur des portes, couloirs aux normes PMR
- Accès pour les PMR sans marche pour le RDC

Bâtiment Toulouse : 7 impasse Caraman, 31000 TOULOUSE

- Ascenseur PMR intérieur
- Contraste visuel des nez de marches et 1^{ère} et dernière contremarches de l'escalier
- WC PRM aux normes au 1^{er} étage et 2^{ème} étage
- Banque d'accueil accessible PMR
- Largeur des portes, couloirs aux normes PMR
- Accès pour les PMR (par l'entrée clinique)

Pour plus de renseignements :

Site : www.ito-osteopathie.fr

Mail : post.grad@ito.fr

Téléphone : 0562243897